

## FORMATION

# POUR PRENDRE UN TEMPS D'AVANCE, FORMEZ-VOUS



## Un expert engagé dans l'accompagnement des CSE

Le groupe ACTICE est **indépendant** entièrement dédié à l'accompagnement des représentants du personnel.

- ACTICE est inscrit au tableau régional de l'Ordre des **experts-comptables** Auvergne-Rhône-Alpes.
- 3CSE **expert certifié** auprès des CSE pour les expertises en santé, sécurité et conditions de travail
- Les cabinets sont **agréés** auprès de la DREETS pour former les élus CSE dans le cadre du congé de formation économique et en santé, sécurité et conditions de travail

**Notre équipe d'une vingtaine de collaborateurs accompagne plus de 200 CSE, tous secteurs confondus, sur des petites ou moyennes entreprises et des filiales de groupe.**

“ *Élus du CSE, prenez une longueur d'avance ! Nos formations expertes et sur-mesure vous donnent les clés pour maîtriser votre mandat, défendre les intérêts des salariés et optimiser votre impact au sein de l'entreprise. Faites de votre engagement une véritable force !* ”



### La formation des élus

Les élus du CSE disposent d'un droit à formation. Sous réserve de dispositions plus favorables, la loi prévoit plusieurs types de congés de formation :

- **Le congé de formation économique\*** : chaque membre titulaire dispose de 5 jours maximum tous les 4 ans pour se former avec un organisme agréé choisi par l'élu. Le coût de la formation est imputable sur le budget de fonctionnement du CSE
- **Le congé de formation en santé, sécurité et conditions de travail\*** : ouvert à tout élu membre du CSE, il dispose de 5 jours tous les 4 ans en cas de premier mandat (3 jours en cas de renouvellement de mandat) pour se former avec un organisme agréé choisi par l'élu. Le coût de la formation est pris en charge par l'employeur

*\*temps passé en formation = temps de travail effectif*



### Pourquoi choisir nos formations ?

#### Nos objectifs

- Mettre à disposition des élus de CSE tous les outils nécessaires à la réalisation du mandat
- Accompagner l'appropriation des concepts fondamentaux pour un mandat 100% efficace
- Transmettre les informations essentielles et les bons réflexes pour favoriser le dialogue social

#### Notre marque de fabrique

- Approche pédagogique, personnalisée et opérationnelle
- Toutes nos formations sont dispensées par des experts
- Durée adaptée (entre 1 et 5 jours)
- Méthode pédagogique alternant théorie, cas pratiques
- Formation au sein d'ACTICE (salle équipée) ou chez vous





## Sur la demande d'autorisation d'absence à faire auprès de l'employeur :



- À transmettre au moins 30 jours avant le début de la formation
- Par LRAR ou lettre remise en main propre contre décharge
- Mentions de la demande de congé de formation économique : *date et durée de l'absence sollicitée, nom de l'organisme de formation (agréé)*
- Mentions de la demande de congé de formation SSCT : *date du congé formation, durée, prix du stage et nom de l'organisme de formation (agréé)*

## Nous restons à votre disposition

**Venez rencontrer l'équipe :**

📍 1 rue Jean Novel 69100 Villeurbanne

**Contactez-nous :**

☎ 07.62.69.34.17 ✉ m.boullon@actice.eu  
Retrouvez-nous en ligne : [www.actice.eu](http://www.actice.eu)

🌐 Catalogue ACTICE en ligne :

<https://actice.catalogueformpro.com>



## Nos formations

### 01 LES INDISPENSABLES

- ✓ Prise de mandat des élus CSE / Formation économique agréée du CSE
- ✓ Interprétation des comptes et diagnostic de l'entreprise
- ✓ Gestion des ASC : respect des règles URSSAF
- ✓ Trésorier du CSE : maîtriser la gestion comptable
- ✓ Occuper la fonction de secrétaire du CSE
- ✓ Représentants de proximité : fonctionnement et attributions (sur la base de votre accord collectif)

### 02 EXERCER LES MISSIONS DU CSE

- ✓ Appréhender le rôle du CSE dans les conséquences environnementales de l'activité de l'entreprise
- ✓ Transformer les données sociales de la BDESE en outil stratégique du CSE
- ✓ Savoir porter les réclamations des salariés
- ✓ Consultations récurrentes : sur la situation économique et financière, sur l'examen des orientations stratégiques et sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi

### 03 AGIR POUR LA SSCT

- ✓ Formation initiale ou de renouvellement en SSCT (3 ou 5 jours)
- ✓ Prévention des Risques Psychosociaux (RPS) : Comment agir en tant qu'élus du CSE ?
- ✓ Le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- ✓ Contribution du CSE à la prévention des risques professionnels : zoom sur le DUERP

### 04 COMMUNIQUER

- ✓ Développer les bons réflexes en communication lors des négociations
- ✓ Communication et cohésion d'équipe : développer son impact et son influence
- ✓ Décoder les comportements : comprendre et gérer les interactions
- ✓ Donner un nouveau souffle à vos réunions CSE : apprenez à préparer et animer efficacement une réunion